

 Avenue André Mercier- 15800 Vic sur Cère tourisme@carlades.fr	COMITE DE DIRECTION OTI CARLADES		Nb de pages	Date de réunion
			1	12 février 2019 – 18h Maison du Tourisme – Vic sur Cère
	Objet	Compte Rendu du Comité de Direction de l'OTI		
Le 12 février 2019 à 18h, les membres de l'Office de Tourisme du Carladès se sont réunis à la Maison du Tourisme à Vic sur Cère, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-2 du CGCT.				
Présents : Jean VERDIER, Michel AMOUROUX, Marie-Noëlle MOULIER, André JAULHAC, Linda BENARD, Patrick VIAUD, Philippe MOURGUES, Dominique BRU, Christophe HUGON, Jean-Claude COUTEL, Oriane MOUZET, Jean SERGUES, Jean-Pierre AMILHAUD, Sylvie DUCLOS, François COURBEBASSE, Jean-Louis GALIDIE, Catherine LALLEMENT. Secrétaire de séance : Patrick VIAUD				
Nombre de membres titulaires + suppléants en exercice : 23T + 23 S = 46 Nombre de présents : 17 / 46, nombre de votants : 13 / 23				

Pièce jointe : présentation diffusée en Comité de Direction

Retrouvez tous les éléments sur l'espace Pro réservé aux membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme www.carlades.fr (mdp = @Carlades_Pro)

Ordre du jour :

- Présentation de l'Espace Trail Massif Cantalien par Cécile LEFEBVRE, Trace de Trail
- Dossier LEADER : Ambassadeurs de Territoire
- Projets 2019 et orientations budgétaires
- Questions diverses

1- ESPACE TRAIL MASSIF CANTALIEN

Voir présentation jointe de Trace de Trail.

Après un rappel historique de la création de l'Espace Trail, il est rappelé que 2 Espaces sont aujourd'hui en fonctionnement : **Puy Mary et Massif Cantalien/partie Haute Terres**. Ces 2 espaces ont été créés par des collectivités différentes et bénéficient donc chacune d'une application et d'une communication dédiées. Néanmoins, le prestataire retenu étant le même, il a été prévu des liaisons entre les 2 espaces et les N° de parcours ne se chevauchent pas. Ainsi, il sera possible techniquement, en fonction des volontés politiques, de les rassembler en 1 seul espace.

Hautes Terres Communauté étant prête dès 2017 pour lancer ce projet, il a été inauguré en partie fin décembre 2018, et prévoit déjà 3 parcours sur St Jacques des Blats afin d'affirmer la dimension Massif Cantalien du projet. Hautes Terres a ainsi pris en charge financièrement ces 1^{er} sentiers (relevés terrain, cartographie, fiches topo, fourniture des lames et panneaux de départ de St Jacques soit ~ 3200€HT, ainsi que la création du portail web et de l'application commune ~ 6300 €HT).

Côté Carladès, une première réunion technique s'est tenue ce jour.

Etaient invités : les 2 associations de Trail du Carladès (Enjambée Vicoise et Noctambule Thiézacoise), les techniciens ComCom et Conseil Départemental, le prestataire Trace de Trail.

2 objectifs :

- 1- Finaliser les tracés St Jacques de la 1^{ère} partie portée par Hautes Terres : 3 sentiers identifiés sur des parcours existant pour lesquels les autorisations de passage sont déjà acquises,
- 2- Faire des propositions d'extension au Carladès sur quelques points de départ pour pouvoir chiffrer le projet et rechercher des financements : 3 ou 4 points de départ envisagés pour une dizaine de parcours supplémentaires qui viendraient compléter l'offre Massif.

Cécile LEFEBVRE précise que les évènements sont intégrés dans le portail web et l'appli et bénéficient ainsi d'une visibilité nationale ; le site Trace de Trail regroupant plus de 100 000 adhérents. En complément de la démarche sportive, Trace de Trail accompagne de plus en plus de collectivités (15 territoires aujourd'hui) qui constituent un réseau de territoire indépendants.

2- DOSSIER LEADER AMBASSADEURS DE TERRITOIRE

Voir présentation diffusée en Comité de Direction

Le dossier de demande de financement LEADER pour animer la démarche des ambassadeurs de territoire a été présenté et validé en décembre 2018.

Sont présentés ce jour les différents devis obtenus sur les projets qui vont aboutir en 2019.

Il est rappelé que l'OT, la ComCom et le Parc des Volcans mènent actuellement un projet participatif sur le sentier de la cascade de Faillitoux (Vagabondages Volcaniques) pour aboutir à une création artistique ou des contenus pédagogiques réalisés par les habitants, et qui seraient installés sur le sentier.

A l'image de cette démarche, l'OT souhaite s'entourer de professionnels du volcanisme et des sites géologiques, des richesses naturelles, du patrimoine matériel et immatériel, afin d'animer des groupes d'ambassadeurs et habitants, pour leur transmettre ou récolter la connaissance du territoire, et pouvoir exploiter ces travaux pour mettre en valeur d'autres sites en Carladès, ou apporter une plus-value à d'autres visites existantes (Ma Montagne, Rocher de Ronesque...).

De plus, l'OT souhaite réaliser des portraits des ambassadeurs sous forme de photos, vidéos, articles pour alimenter les supports de communication de l'OT (site web, réseaux sociaux, plaquette animation) et valoriser ainsi la destination par le partage d'expérience avec les habitants.

Les projets et devis sont présentés en séance. Le Comité de Direction décide de choisir les offres moins-disantes, et préfère privilégier le relationnel et les interviews en face à face plutôt que par téléphone : un complément de devis d'interviews sur site sera donc demandé, l'offre la moins chère sera retenue.

RAPPEL : La subvention LEADER de 32 000 € acquise pour l'animation numérique de territoire sur l'année 2016 sera versée en 2019. Ceci permettra à l'OT de prévoir des investissements sur 2019 : cf orientations budgétaires.

3- PROJETS 2019 et ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Les projets de l'OT pour 2019 sont passés en revue afin de préparer le budget primitif qui sera voté le 13/03/2019. Le Comité de Direction valide les orientations à l'unanimité, ainsi que l'inscription du projet « Ecobalade » dans le dossier animation du Pas de Cère par l'OT et financé par le Conseil Départemental (ENS).

4- QUESTIONS DIVERSES

SAEM du Lioran :

- Suite à l'AG ALT, le Massif Cantalien a sollicité le CIT (Cantal Ingénierie et Territoires) au Conseil Départemental pour nous aider à formaliser le nouveau marché 2019-2021 et à régulariser de façon légale les arriérés avec la SAEM de 2016 à 2018.
- Les OT Hautes Terres, Lioran et Carladès se sont rencontrés pour :
 - o faire une proposition de convention entre les 3 OT et le Massif Cantalien
 - o commencer à travailler sur une tarification partagée des partenariats. Des étapes de validation comptable seront nécessaires, la SAEM étant une société privée soumise à TVA.

Taxe de séjour :

Le point est fait en l'état des connaissances actuelles sur le prélèvement de la Taxe de séjour par les plateformes de vente en ligne pour les non professionnels.

Autres décisions :

- **Horaires 2019** : Une modification sur les dimanches de printemps, fin juin et début septembre pour lesquels le compteur de visiteurs montre une fréquentation quasi nulle en après-midi. Le Comité de Direction valide les horaires de 9h30 à 13h30 ces jours-là.
- **Régie de recettes** : Le Comité de Direction décide de passer le fonds de caisse à 200 € et le montant de l'avance à 2000 €.
- **Protection des Données Personnelles** : Valérie Pinquier est nommée Déléguée (DPO).

PROCHAINE REUNION : MERCREDI 13 MARS 2019 de 15h à 17h - BUDGET